

PARTENAIRE D'AVENIR

TRANSITIONS

PRO

Centre
Val de Loire

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2025

de l'activité

Projet de Transition Professionnelle

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
▪ Bilan actif au 31 décembre 2025	1
▪ Bilan passif au 31 décembre 2025	2
▪ Compte de résultat en liste (1ère partie)	3
▪ Compte de résultat en liste (2ème partie)	4
▪ Activité et moyens	5
▪ Règles et méthodes comptables	6
▪ Règles et méthodes comptables (2)	7
▪ Etat des échéances et des créances	8
▪ Etat des comptes de régularisation Actif	9
- produits à recevoir	
- charges constatées d'avance	
▪ Détail des disponibilités	10
▪ Détail des dotations et reprises de provisions	11
▪ Etat des échéances des dettes	12
▪ Etat des comptes de régularisation Passif :	13
- charges à payer	
- produits constatés d'avance	
▪ Report A Nouveau et Affectation du Résultat	14
▪ Report A Nouveau et Affectation du Résultat	15
▪ Tableau du suivi des engagements de financement de formation tous dispositifs	16
- charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime	
- suivi du restant à financer par millésime	
▪ Tableau du suivi des engagements de financement de formation PTP	17
- charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime	
- suivi du restant à financer par millésime	
▪ Tableau du suivi des engagements de financement de formation Transitions collectives	18
- charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime	
- suivi du restant à financer par millésime	
▪ Tableau du suivi des engagements de financement de formation FIPU	19
- charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime	
- suivi du restant à financer par millésime	
▪ Tableau du suivi des engagements de financement de formation PUR	20
- charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime	
- suivi du restant à financer par millésime	
▪ Règlementation applicable aux CPIR	21
▪ Art 154-3 : CPIR - Tableau des charges par destination et respect des plafonnements des frais de gestion	22

SOMMAIRE

▪ Immobilisations Moyens Communs	23
▪ Amortissements Moyens Communs	24
▪ Etat des comptes de régularisation Actif Moyens Communs	25
- produits à recevoir	
- charges constatées d'avance	
▪ Etat des provisions Moyens Communs	26
▪ Etat des comptes de régularisation Passif Moyens Communs	27
- charges à payer	
- produits constatés d'avance	
▪ Bilan actif au 31 décembre 2025 Moyens Communs	28
▪ Bilan passif au 31 décembre 2025 Moyens Communs	29
▪ Bilan actif au 31 décembre 2025 Dispositif PTP	30
▪ Bilan passif au 31 décembre 2025 Dispositif PTP	31
▪ Compte de résultat en liste Dispositif PTP (1ère partie)	32
▪ Compte de résultat en liste Dispositif PTP (2ème partie)	33
▪ Bilan actif au 31 décembre 2025 Dispositif Transco	34
▪ Bilan passif au 31 décembre 2025 Dispositif Transco	35
▪ Compte de résultat en liste Dispositif Transco (1ère partie)	36
▪ Compte de résultat en liste Dispositif Transco (2ème partie)	37
▪ Bilan actif au 31 décembre 2025 Dispositif FIPU	38
▪ Bilan passif au 31 décembre 2025 Dispositif FIPU	39
▪ Compte de résultat en liste Dispositif FIPU (1ère partie)	40
▪ Compte de résultat en liste Dispositif FIPU (2ème partie)	41
▪ Bilan actif au 31 décembre 2025 Dispositif PUR	42
▪ Bilan passif au 31 décembre 2025 Dispositif PUR	43
▪ Compte de résultat en liste Dispositif PUR (1ère partie)	44
▪ Compte de résultat en liste Dispositif PUR (2ème partie)	45

BILAN GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	2025			2024
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	159 861,07	159 861,07	-	-
Immobilisations corporelles	1 770 156,43	1 359 832,17	410 324,26	430 138,33
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total de l'actif immobilisé (I)	1 930 017,50	1 519 693,24	410 324,26	430 138,33
ACTIF CIRCULANT				
France Compétence	5 141 798,00		5 141 798,00	6 939 520,00
Créances sur autres subventions				
▢ Subventions Transitions Collectives	563 759,06		563 759,06	358 121,72
▢ Subventions & aides publiques à recevoir	27 415,00		27 415,00	132 471,92
▢ Créances et comptes rattachés au titre du PTP	41 325,77		41 325,77	30 447,76
Autres créances	97 159,35		97 159,35	139 483,26
Charges constatées d'avance	17 849,90		17 849,90	46 543,04
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	4 429 290,82		4 429 290,82	5 911 344,06
Comptes de liaison			-	-
Total de l'actif circulant (II)	10 318 597,90	-	10 318 597,90	13 557 931,76
TOTAL GENERAL (I+II)	12 248 615,40	1 519 693,24	10 728 922,16	13 988 070,09

BILAN GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2025

PASSIF	2025	2024
FONDS PROPRES		
Réserve		
Report à nouveau	151 111,19	704 671,92
Excédent ou déficit	82 093,06	(553 560,73)
Total des fonds propres (I)	233 204,25	151 111,19
FONDS DEDIES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	111 739,00	64 342,00
Provisions pour charges	703 822,85	648 778,33
Total des provisions (III)	815 561,85	713 120,33
DETTES		
Emprunt et dettes assimilées	-	-
France Compétences	-	-
Etat convention Transitions Collectives	27 175,52	2 480 548,89
Charges à payer pour engagements de financement de formation	9 114 534,77	10 072 961,31
Dettes fournisseurs	83 312,68	60 157,58
Dettes fiscales et sociales :		
▢ Dettes fiscales	80 632,19	87 715,27
▢ Dettes sociales	358 566,59	386 739,92
Autres dettes	15 934,31	35 716,00
Comptes de liaison		-
Produits constatés d'avance		-
Total des dettes (IV)	9 680 156,06	13 123 838,97
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	10 728 922,16	13 988 070,49

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL EN LISTE - EXERCICE 2025

	2025	2024	Variation	%
Concours de France Compétences				
□ au titre des collectes légales	14 687 007,00	14 501 106,00	185 901,00	1,28%
□ au titre de la péréquation		-		N/A
Contributions supplémentaires	-	-	-	N/A
Subventions de formation	710 260,02	882 035,84	(171 775,82)	-19,47%
Utilisation des fonds dédiés	636 545,51	211 544,00	425 001,51	
Autres produits de formation			-	
□ Reprise de provisions	8 281,00	44 298,45	(36 017,45)	-81,31%
□ Autres produits	-	4,89	(4,89)	-100,00%
TOTAL PRODUITS DE FORMATION	16 042 093,53	15 638 989,18	403 104,35	2,58%
Charges de formation	13 893 489,44	14 491 957,59	(598 468,15)	-4,13%
Reversements au titre des disponibilités excédentaires	-	173,90	(173,90)	-100,00%
Reports en fonds dédiés	636 545,51	211 544,00	425 001,51	200,90%
Autres charges	11 837,30	6 893,07	4 944,23	71,73%
TOTAL CHARGES DE FORMATION	14 541 872,25	14 710 568,56	(168 696,31)	-1,15%
TOTAL I RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION	1 500 221,28	928 420,62	571 800,66	61,59%

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL EN LISTE - EXERCICE 2025 (SUITE)

	2025	2024	Variation	%
Subvention de fonctionnement	230 200,62	155 704,60	74 496,02	47,84%
Transferts de charges		-	-	N/A
Reprises de provisions pour risques et charges				
▫ Au titre des appels à projets FPSPP		-	-	N/A
▫ Autres		-	-	N/A
Utilisation des fonds dédiés		-	-	N/A
Autres produits		-	-	N/A
TOTAL PRODUITS LIES AU FONCTIONNEMENT	230 200,62	155 704,60	74 496,02	47,84%
Autres achats et charges externes	376 546,13	412 281,44	(35 735,31)	-8,67%
Impôts et taxes	101 628,62	109 302,61	(7 673,99)	-7,02%
Charges de personnel Salaires et traitements				
▫ Salaires	798 297,77	818 407,79	(20 110,02)	-2,46%
▫ Cotisations sociales	430 663,44	450 194,80	(19 531,36)	-4,34%
Dotation aux amortissements et provisions				
▫ Dotation aux amortissements et dépréciations	19 814,07	17 287,92	2 526,15	14,61%
▫ Dotation aux provisions	55 044,52	38 822,91	16 221,61	41,78%
Reports en fonds dédiés		-	-	N/A
Autres charges	18,98	-	18,98	N/A
TOTAL CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT	1 782 013,53	1 846 297,47	(64 283,94)	-3,48%
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(1 551 812,91)	(1 690 592,87)	138 779,96	-8,21%
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	(51 591,63)	(762 172,25)	710 580,62	-93,23%
PRODUITS FINANCIERS	189 565,69	262 961,48	(73 395,79)	-27,91%
CHARGES FINANCIERES			-	N/A
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	189 565,69	262 961,48	(73 395,79)	-27,91%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	-	N/A
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	215,96	(215,96)	-100,00%
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	(215,96)	215,96	-100,00%
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	55 881,00	54 134,00	1 747,00	3,23%
EXCEDENT ou DEFICIT (III + IV+ V - VI)	82 093,06	(553 560,73)	635 653,79	-114,83%

TOTAL PRODUITS	16 461 859,84	16 057 655,26	404 204,58
TOTAL CHARGES	16 379 766,78	16 611 215,99	(231 449,21)

ACTIVITE ET MOYENS

1 Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

Transitions professionnelles

- l'instruction des demandes de prise en charge des projets des salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée et à durée déterminée, des salariés titulaires d'un contrat de travail conclu avec une entreprise de travail temporaire et des salariés titulaires d'un contrat de travail d'intermittent du spectacle, et la décision quant à la réalisation et le financement des projets de transition professionnelle ; dans ce cadre, l'Association apprécie la pertinence du projet professionnel et notamment la cohérence du projet de transition professionnelle destiné à permettre de changer de métier ou de profession, la pertinence du parcours de formation et des modalités de financement envisagés à l'issue de l'action de positionnement préalable et les perspectives d'emploi à l'issue de l'action de formation, notamment dans la région ;
- l'examen et la vérification du caractère réel et sérieux du projet de reconversion professionnelle mentionné au 2° du II de l'article L.5422-1 du code du travail ;
- le contrôle de la qualité des formations dispensées dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, tel que prévu à l'article L. 6316-3 du code du travail, en s'assurant, sur la base de critères définis par décret en Conseil d'Etat, de la capacité du prestataire de formation à dispenser une formation de qualité ;
- le paiement des frais résultant des actions de formation mentionnées au 1° de l'article L. 6313-1 du code du travail qui s'effectue dans les conditions prévues aux I et II de l'article R. 6332-25 et par l'article R. 6332-26 du même code.
- l'examen des recours gracieux contre la décision de l'Association « Transitions Pro Centre Val de Loire » par une instance paritaire de recours, créée au sein de l'Association « Transitions Pro Centre Val de Loire » par son Conseil d'administration, et, le cas échéant, pour les projets de transition professionnelle, la transmission d'une demande de médiation à France compétences, telle que prévue à l'article R. 6123-14 du code du travail.

Besoins en compétences et accompagnement

- l'information du public sur les organismes délivrant le conseil en évolution professionnelle (CEP) ;
- le suivi de la mise en œuvre du CEP sur le territoire régional, sur la base de la méthodologie définie par France compétences, ainsi que la participation au partage d'expériences et de pratiques du réseau des opérateurs du CEP (APEC, Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales et opérateurs régionaux du CEP des actifs occupés, hors agents publics) ;
- l'analyse des besoins en emplois, en compétences et en qualifications sur le territoire, sur la base notamment du socle d'indicateurs définis au niveau national, ainsi que l'élaboration de partenariats régionaux avec notamment l'Etat, le conseil régional et les acteurs du service public de l'emploi permettant l'élaboration et la mise en œuvre des parcours professionnels ;
- la définition des critères régionaux pour l'évaluation des dossiers de transition professionnelle. En application du I de l'article R. 6323-14-2 du code du travail, lorsque les demandes de prise en charge d'un projet de transition professionnelle présentées à l'Association Transitions Pro Centre Val de Loire ne peuvent être simultanément satisfaites, la commission est admise à déclarer prioritaires certaines catégories d'actions et de publics au regard des spécificités de son territoire et des recommandations établies par France compétences au titre du 10° de l'article L.6123-5 du même code.

Certifications paritaires interprofessionnelles

- L'Association « Transitions Pro Centre Val de Loire » est également chargée du déploiement du socle de connaissances et de compétences professionnelles (certificat CléA) au niveau de la région.
- Dans ce cadre, elle a pour missions d'organiser des sessions de validation de la certification relative au socle de connaissances et de compétences professionnelles dans la région et d'examiner les dossiers. Elle assure de plus la promotion du socle de connaissances et de compétences professionnelles (certificat CléA).

En complément à l'objet social décrit dans nos statuts, L'Etat a confié à Transitions pro en 2021, la gestion du nouveau dispositif « Transitions collectives » mis en place par l'instruction n° DGEFP/SDPFC/MDFF/2021/13 du 11 janvier 2021 :

- Copilotage opérationnel du dispositif avec la DREETS
- Prise en charge financier des dépenses liées aux frais pédagogiques, aux frais de validation des compétences et des connaissances liés à la réalisation de l'action de formation, aux frais annexes, à la rémunération du salarié, aux cotisations de sécurité sociale et les charges légales et conventionnelles assises sur cette rémunération, selon les mêmes modalités que les projets de transition professionnelle de droit commun et dans le respect du I de l'article R. 6323-14-3 et des articles D. 6323-18-1 à D. 6323-18-4 du code du travail (idem CPF-PTP)

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisé

Les activités de transitions pro CVL ont une portée régionale comme le prévoit l'agrément accordé par l'Etat. Concrètement cela se traduit par :

- Le traitement des demandes de prise en charge de formations émises par des salariés qui résident en région CVL ou dont l'entreprise est située en région (nouveau depuis la loi de 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »)
- L'organisation de permanences sur différents lieux au sein du territoire régional. En période de Covid, ces permanences physiques se sont traduites par la mise en place de réunions d'informations et rendez-vous virtuels. Cette dernière modalité a été maintenue de façon optionnelle au-delà des périodes de confinement.

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

Ressources humaines

L'effectif moyen de l'année 2025 est de 15,79 ETP, il était de 15,92 ETP en 2024

Autres moyens/dépenses engagées

Dans le prolongement de la stratégie de développement de nos activités, un effort a été poursuivi dans le domaine de la communication, en particulier sur les réseaux sociaux (achat d'espaces payants, recours à une agence de communication,...) et dans le recours aux services d'une attachée de presse.

Par ailleurs, le renouvellement d'une partie des postes informatiques pour des portables préfigure la mise en place d'un accord de type télétravail

Hormis ces investissements dans le domaine de la communication et de l'informatique un programme pluriannuel de mise aux normes thermique du bâtiment a été engagé.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Sous réserve des adaptations prévues par le règlement n° 2019-03, les organismes paritaires de la formation professionnelle appliquent les dispositions du règlement n° 2018-06 du 05 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (PCG). Les comptes annuels sont présentés et arrêtés en conformité avec l'arrêté du 26 décembre 2019 portant homologation du règlement n° 2019-03 du 5 juillet 2019 relatif aux comptes annuels des organismes paritaires de la formation professionnelle et de France Compétences.

Durée de l'exercice

Les exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024 sont d'une durée de 12 mois ».

Changement de méthodes comptables

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général et s'applique à compter du 1^{er} janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été

Incidences du changement de méthodes comptables

Conformément à l'application du règlement ANC n° 2022-06, entré en vigueur au 1er janvier 2025, certaines règles de présentation comptable ont été modifiées.

En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur :
 - Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
 - Les écritures d'origine fiscale, les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;
 - Suppression de la technique du transfert de charges ;
 - Comptabilisation en résultat financier de la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations — à l'exception de celles qui ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel — qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

Les rubriques du compte de résultat 2025, après application du nouveau modèle, demeurent comparables à celles publiées à la fin de l'année 2024.

L'application du règlement ANC N°2022-06 n'a eu aucun impact significatif sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2025.

Nous ne sommes pas concernés par ce changement de méthode sur 2025 n'ayant pas de charges et produits exceptionnels.

Les charges constatés d'avance pour un montant de 17 849,90€ ont été classées en Autres Créance sur 2025.

Faits marquants 2025

Evolution de la demande de financement CPF PTP

Grâce à la poursuite du plan d'action mis en place en, 2024 pour favoriser le recours au PTP, le niveau de la demande de financements de ce type a été stable en 2025 en CVL alors qu'elle a globalement baissé de 7% au niveau national

Financement du CPF-PTP

Le niveau de dotation 2024 a été maintenu en 2025 (-13% par rapport à 2023).

Le CA de Transitions pro a pris en début 2025 la décision de minorer de 400k€ notre capacité d'engagement de façon à constituer un RAN au cas où il serait nécessaire de faire face à des taux d'annulation qui pourraient être inférieurs aux prévisions (tendance)

A la différence des années précédentes, la dotation PTP a commencé à être versée dès septembre 2025 au mois le mois en fonction des besoins en trésorerie réels pour le mois suivant. La conséquence majeure de ce changement réside dans la fin de notre capacité à placer la trésorerie qui était disponible du fait de versements "en avance" de cette dotation. En revanche, notre anticipation d'un plan de trésorerie à l'année permet d'éviter d'éventuelles conséquences sur la capacité à honorer nos engagements en termes de financement des formations.

FIPU

Le dispositif permettant de financer des reconversions professionnelles pour des personnes qui occupent des emplois sujets à usure professionnelle a véritablement pris toute sa dimension en 2025. En effet, en CVL, l'enveloppe dédiée à ce dispositif (1,3M€ env) a été intégralement engagée dès le mois d'août 2025.

Transitions collectives

Le dispositif Transitions collective initié en 2021 a poursuivi son développement en 2025.

Transitions pro Centre Val de Loire est fortement impliqué à ce niveau puisque, en 2025, alors que la Région représente 3% des emplois salariés privés nationaux, 25% des financements Transco nationaux l'ont été en CVL.

Malheureusement, la réforme d'octobre 2025 a mis fin à ce dispositif.

Démarrage de Séniors+

En septembre 2025 a débuté une nouvelle offre de services de Transitions pro à destination des entreprises et de leurs salariés seniors. Dans un contexte d'allongement de la durée de vie au travail, il nous est apparu important d'accompagner nos deux types de bénéficiaires (entreprises et salariés) au moyen d'un nouveau dispositif. Celui-ci s'appuie sur un diagnostic à 360° de la question des salariés seniors au sein de l'entreprise (usure professionnelle, recrutement et intégration, transmission/mentorat, ...). Ce diagnostic est suivi d'un rapport de préconisations qui donne lieu à l'élaboration d'un plan d'action avec l'entreprise qui bénéficie d'un accompagnement sur une durée d'un an dans sa mise en œuvre.

Ce dispositif d'ingénierie (pas de financement de reconversion) est co-financé par le Fonds Social Européen (60%) et le Contrat de Plan Etat-Région (40%)

Le démarrage dynamique de ce dispositif sur à peine quelques mois montre déjà un intérêt très marqué des entreprises pour cette approche

Accompagnement VAE - Appel d'offres du Conseil régional

A l'été 2022, le Conseil Régional CVL a émis un appel d'offre pour sélectionner les structures chargées d'accompagner les personnes engagées dans une démarche de validation des acquis de l'expérience.

Transitions pro CVL, à la tête d'un consortium de 5 structures a candidaté à cet appel d'offres pour le département du Loiret et notre offre a été retenue

Outre le positionnement stratégique de fond que représente la sélection de Transitions pro, celle-ci a permis d'apporter en 2025 un complément de moyens de fonctionnement au prorata du nombre d'accompagnements réalisés.

Excédents de trésorerie

Les articles R6332-27 à R6332-29 du code du Travail et l'article D6323-21-1 du code du Travail prévoyaient de longue date que les montants de trésorerie disponibles au 31.12 d'une année N et qui dépassaient 30% de l'ensemble des charges de l'année, devaient être reversés à l'Etat le 30 avril de l'année N+1.

Avant 2019, le montant de notre dotation pour l'année N était versé à partir du mois d'avril N+1 puisqu'ils étaient issus d'appels de fonds émis en février de l'année N+1. Ces articles avaient donc tout leur sens pour éviter de thésauriser sur les fonds de la formation.

Entre 2019 et 2021, la majorité de la collecte est appelée à être versée l'année N et à partir de 2022, la collecte est effectuée par l'URSSAF sur la base des éléments fournis par les entreprises au moyen de la DSN.

En conséquence, les sommes correspondant à la dotation de l'année N sont connues lors de l'arrêt des comptes de la même année.

Afin d'éviter "l'effet ciseau" provoqué par ce changement de recouvrement sur nos fonds propres (et par conséquent notre capacité d'engagement de l'année N+1), les modalités de calcul et de reversement des disponibilités excédentaires n'ont pas été applicables aux exercices comptables 2019 à 2025

A compter d'Octobre 2025, une enquête mensuelle Rash est remplie avec la demande d'un besoin de trésorerie si nécessaire. France Compétence verse ce besoin le mois suivant. On peut noter que c'est la fin des produits financiers car aucun placement n'est possible dans ce nouveau contexte.

1/ Dotation relative au financement du dispositif PTP

En application de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel notamment des articles 1 et 3, et du décret n° 2018-1331 du 28 décembre 2018 relatif à l'organisation et au fonctionnement de France compétences, notamment de l'article 4, France compétences reverse aux organismes paritaires mentionnés au III de l'article 3 de loi du 5 septembre 2018 susvisé.

La dotation relative au financement des projets de transition professionnelle au titre de l'exercice **2025 a** été comptabilisée en application de la délibération n° 2019-09-194 du Conseil d'Administration de France compétences.

Au **31/12/2025**, les provisions de collecte à recevoir au titre de la masse salariale de **2025** correspond au solde de la dotation définitive 2025 annoncée dans le courrier de France Compétence du 3 Décembre 2025»

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

2/ Provision pour risques et charges

Transitions Pro Centre Val de Loire comptabilise les engagements de retraite selon la recommandation 2013-02 de l'ANC. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- le taux d'actualisation utilisé est de 3,50%
- le taux de revalorisation des salaires est de 2,15%
- une probabilité de présence jusqu'à l'âge de la retraite soit 64 ans est prise en compte. La provision tient compte d'un taux de charges sociales et fiscales de 62,82%

3/ Charges à payer pour engagements de financement de formation

Les engagements de financement de formation (EFF) relatifs à des actions de formation (contributions légales et supplémentaires) sont comptabilisés en charges lors de la décision de financement de ces actions. Le montant de l'engagement tient compte des annulations probables des actions de formation.

À la clôture, les engagements tenant compte des annulations probables non décaissés sont inscrits au crédit du compte 4686 « Charges à payer sur engagements de financement de formation ».

Le taux d'annulation observé sur les engagements PTP et Transition Collective au 31/12/2025 est de 10,64% pour les engagements 2023, de 9,65% pour les engagements 2024 et 10,38% sur les engagements 2025. Le bureau du Conseil d'administration a pris la décision d'arrêter le taux d'annulation sur les engagements du dispositif PTP 2025 à 9,22% (au 31 décembre 2024, il était de 9,18%). Ce taux reflète la meilleure estimation des annulations probables.

4/ Durées d'amortissement

Les immeubles sont amortis selon la méthode des composants.

Bâtiment structure	L	50 ans
Bâtiment fenêtre/menuiserie	L	20 ans
Bâtiment toiture	L	15 ans
Installations	L	10 ans
Matériel de bureau	L	5 ans
Mobilier	L	10 à 15 ans
Logiciels	L	1 à 3 ans

Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2025 sont de 20 348,78 euros.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Perspectives en termes d'activité :

CPF-PTP :

La demande de financement de CPF-PTP pour les premiers mois de 2026 est en augmentation par rapport aux mêmes mois de 2025. La dotation notifiée en décembre 2025 par France compétence se situe au même niveau que la dotation 2024, soit une réduction d'environ 13% par rapport au niveau des années antérieures. Le CA d'avril 2026 de France compétence a confirmé cette dotation.

FIPU

La dotation FIPU 2026 a elle aussi été notifiée fin 2025. Elle est en progression de 34% par rapport à 2024 pour se situer environ à 1,8M€

Transco :

La loi d'octobre 2025 a mis fin au dispositifs Transco en tant que tel pour devenir un nouveau dispositif de financement des reconversions tant externes qu'internes opéré par les OPCO.

Accompagnements VAE (appel d'offre conseil régional) :

Les premiers mois de 2026 sont positifs en termes de recours à l'accompagnement VAE ce qui confirme nos prévisions budgétaires. 2026 sera la dernière année concernée par l'appel d'offres actuel du Conseil régional. A cette date, il est difficile de savoir si ce dernier poursuivra son investissement dans la VAE et donc s'il émettra un nouvel appel d'offres pour 2027-2029.

SENIOR+

Cette nouvelle offre de services (2025) portée par Transitions pro rencontre un vif succès auprès des entreprises. Un nouvel appel d'offres FSE sur ce thème sera publié courant 2026 pour la période 2026-2027. Nous nous positionnerons bien entendu sur celui-ci et pensons avoir de bonne chance d'amplifier cette activité par rapport à 2025.

Incertitude sur le niveau d'engagement possible en 2026 :

Malgré l'officialisation du montant de notre dotation PTP 2026, confirmée par le CA de France compétences en avril 2026, la perspective d'une éventuelle réduction de cette dotation en cours d'année doit être prise en compte du fait des recherches d'économies budgétaires par l'Etat. C'est la raison pour laquelle, le CA de décembre 2025 de Transitions pro a pris la décision de minorer notre cible d'engagements de 400k€ dans l'attente de disposer de davantage de visibilité.

Incertitude sur nos frais de gestion :

Notre budget de gestion 2026 est à l'équilibre en intégrant l'hypothèse de ressources à hauteur de 15% à propos desquelles nous ne disposons pas, à date, de certitudes (appel d'offres Séniors+, niveau de réalisation de l'action EVA issue de l'appel d'offre du Conseil régional sur la VAE, ...). Néanmoins, ce budget équilibré intègre bien les nouvelles modalités de versement de la dotation PTP qui ne permettent plus d'escompter des ressources liées aux placements de cette dotation comme cela avait été le cas les années précédentes.

Reversement excédents de trésorerie PTP

Pour l'exercice 2025, Transitions pro CVL ne sera pas concerné par le décret précisant les conditions de reversement à France compétences des excédents de trésorerie du fait du rapport niveau de trésorerie au 31 décembre 2025. Cette année un nouveau calcul a été mis en place soit le montant des fonds propres diminué de 15% du total des produits de formations de l'année. Le montant le plus élevé sera à reverser entre montant des fonds propres diminué de 1/3 des charges comptabilisées hors amortissements et provision et ce nouveau calcul.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
PTP			
▫ Créances et comptes rattachés au titre du PTP :	5 125 245,00	5 125 245,00	-
▫ Collecte à recevoir année N	5 125 245,00	5 125 245,00	-
▫ Collecte à recevoir année N-1	-	-	-
▫ Créances et comptes rattachés au titre du PTP :	36 523,76	36 523,76	-
▫ Avance sur dossier PTP	36 523,76	36 523,76	-
▫ Subventions & aides publiques à recevoir :	27 415,00	27 415,00	-
▫ AGEFIPH	-	-	-
▫ Autres	27 415,00	27 415,00	-
Sous-total PTP	5 189 183,76	5 189 183,76	-
Transitions Collectives			
▫ Créances et comptes rattachés au titre de TRANSCO :	-	-	-
▫ Avance sur dossier TRANSCO	-	-	-
▫ Subventions & aides publiques à recevoir :	563 759,06	563 759,06	-
▫ Autres	563 759,06	563 759,06	-
Sous-total Transitions Collectives	563 759,06	563 759,06	-
FIPU			
▫ Créances et comptes rattachés au titre du FIPU	-	-	-
▫ Collecte à recevoir	-	-	-
▫ Créances et comptes rattachés au titre du FIPU :	1 766,95	1 766,95	-
▫ Avance sur dossier FIPU	1 766,95	1 766,95	-
Sous-total FIPU	1 766,95	1 766,95	-
PUR			
▫ Créances et comptes rattachés au titre du PUR :	14 000,00	14 000,00	-
▫ Collecte à recevoir	14 000,00	14 000,00	-
▫ Subventions & aides publiques à recevoir :	2 553,00	2 553,00	-
▫ Autres	2 553,00	2 553,00	-
Sous-total PUR	16 553,00	16 553,00	-
Total	5 771 262,77	5 771 262,77	-

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION ACTIF - DISPOSITIFS

PRODUITS A RECEVOIR	2025	2024
PTP		
▫ Collecte à recevoir	5 125 245,00	6 817 586,00
▫ Année N	5 125 245,00	6 817 586,00
▫ Année N-1		
▫ Créances et comptes rattachés au titre du PTP :	36 523,76	25 697,77
▫ Avance sur dossier PTP	36 523,76	25 697,77
▫ Subventions & aides publiques à recevoir :	27 415,00	132 471,92
▫ AGEFIPH	-	50 000,00
▫ Autres (Afdass - Opco EP)	27 415,00	82 471,92
Sous total PTP	5 189 183,76	6 975 755,69
Transitions Collectives		
▫ Créances et comptes rattachés au titre de TRANSCO :	-	-
▫ Avance sur dossier TRANSCO	-	-
▫ Subventions & aides publiques à recevoir :	563 759,06	358 121,72
▫ Année N	563 759,06	358 121,72
Sous total Transitions Collectives	563 759,06	358 121,72
FIPU		
▫ Collecte à recevoir	-	59 079,00
▫ Année N	-	59 079,00
▫ Créances et comptes rattachés au titre du FIPU :	1 766,95	4 749,99
▫ Avance sur dossier FIPU	1 766,95	4 749,99
▫ Subventions & aides publiques à recevoir :	-	-
▫ Autres	-	-
Sous total FIPU	1 766,95	63 828,99
PUR C2P		
▫ Collecte à recevoir	14 000,00	61 994,00
▫ Année N	14 000,00	61 994,00
▫ Créances et comptes rattachés au titre du PUR C2P :	3 035,06	-
▫ Avance sur dossier PUR C2P	3 035,06	-
▫ Subventions & aides publiques à recevoir :	2 553,00	861,00
▫ Autres	2 553,00	861,00
Sous total PUR C2P	19 588,06	62 855,00
Total	5 774 297,83	7 460 561,40

DETAIL DU PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2025

PORTEFEUILLE	Valeur d'acquisition	Evaluation au 31/12/2025	+ ou - values latentes	Provisions 2025
ACTIVITE PTP				
Total I	-	-	-	-
ACTIVITE Transitions Collectives				
Total II	-	-	-	-
ACTIVITE FIPU				
Total III	-	-	-	-
ACTIVITE PUR				
Total IV	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	-	-	-	-

DETAIL DES COMPTES BANCAIRES AU 31 DECEMBRE 2025

COMPTES BANCAIRES ET CAISSE	PTP		Transitions Collectives		FIPU		PUR		Moyens communs	
	Solde comptable débiteur	Solde comptable créditeur	Solde comptable débiteur	Solde comptable créditeur	Solde comptable débiteur	Solde comptable créditeur	Solde comptable débiteur	Solde comptable créditeur	Solde comptable débiteur	Solde comptable créditeur
Caisse d'Epargne	4 725,70		354 028,19 €		104 159,44 €		824,50		100 822,42	
Caisse d'Epargne SICAV	3 032 395,12				700 000,00 €					
Caisse									166,56	
Intérêts courus à recevoir			459,19 €		24 670,30 €				451,19	
Intérêts courus à recevoir CAT	106 588,21									
Total	3 143 709,03	-	354 487,38	-	828 829,74	-	824,50	-	101 440,17	-

4 429 290,82

COMPTES DE LIAISON	PTP	Transitions Collectives	FIPU	PUR	Moyens Communs
Comptes de liaison débiteur	79 252,25	6 165,71	8 991,54	7 030,67	
Comptes de liaison créditeur				-	101 440,17
Total	79 252,25	6 165,71	8 991,54	7 030,67	101 440,17

DISPONIBILITES TOTALES AU 31 DECEMBRE 2025

DISPONIBILITES TOTALES PAR DISPOSITIF	PTP	Transitions Collectives	FIPU	PUR	Moyens communs
	3 222 961,28	360 653,09	837 821,28	7 855,17	-

DETAIL DES DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises		Montant à la fin de l'exercice
			prov pour risques non utilisées	prov pour risques utilisées	
PTP					
PROVISIONS					
• Autres provisions :					
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2024	8 281,00			8 281,00	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2025					-
□ Litiges	-				-
Sous total PTP	8 281,00	-	-	8 281,00	-
Transitions Collectives					
PROVISIONS					
• Autres provisions :					
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2023	56 061,00			51 354,00	-
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2024		107 032,00			4 707,00
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2025					107 032,00
□ Litiges	-		-		-
Sous total Transitions Collectives	56 061,00	107 032,00	-	51 354,00	111 739,00
FIPU					
PROVISIONS					
• Autres provisions :					
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2025					-
□ Litiges			-		-
Sous total FIPU	-	-	-	-	-
PUR					
PROVISIONS					
• Autres provisions :					
- Provisions pour risque de non utilisation des subventions 2025					-
□ Litiges					-
Sous total PUR	-	-	-	-	-
Total	64 342,00	107 032,00	-	59 635,00	111 739,00

Dont dotations & reprises :	Dotations	Reprises
□ Exploitation	107 032,00	59 635,00
□ Financières		
□ Exceptionnelles	-	-
TOTAL GENERAL	107 032,00	59 635,00

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN CINQ ANS AU +	A PLUS DE CINQ ANS
PTP				
▣ Dettes et comptes rattachés au titre du PTP :	7 393 849,61	7 294 096,22	99 753,39	
<i>Sous total PTP</i>	7 393 849,61	7 294 096,22	99 753,39	-
Transitions Collectives				
▣ Dettes et comptes rattachés au titre de Transitions collectives :	476 148,86	476 148,86	-	
▣ Autres dettes :		-		
▣ Etat convention Transitions Collectives	27 175,52			-
<i>Sous total Transitions Collectives</i>	503 324,38	476 148,86	-	-
FIPU				
▣ Dettes et comptes rattachés au titre du FIPU :	726 894,09			726 894,09
▣ Autres dettes :		-		-
▣ CAP sur autres dettes	-	-		-
<i>Sous total FIPU</i>	726 894,09	-	-	726 894,09
PUR				
▣ Dettes et comptes rattachés au titre du PUR :	517 642,21			517 642,21
▣ Autres dettes :		-		-
▣ CAP sur autres dettes	-	-		-
<i>Sous total PUR</i>	517 642,21	-	-	517 642,21
<i>Total</i>	9 141 710,29	7 770 245,08	99 753,39	1 244 536,30

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

CHARGES A PAYER	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
PTP		
▣ Charges à payer sur Formations :	7 393 849,61	8 274 574,71
▣ PTP	7 393 849,61	8 274 574,71
▣ Collecte à reverser		
▣ Reversement de trésorerie		
Sous total PTP	7 393 849,61	8 274 574,71
Transitions Collectives		
▣ Charges à payer sur Formations :	476 148,86	493 659,75
▣ Transitions collectives	476 148,86	493 659,75
▣ Autres dettes :	27 175,52	2 480 548,89
▣ Etat convention Transitions Collectives	27 175,52	2 480 548,89
Sous total Transitions Collectives	503 324,38	2 974 208,64
FIPU		
▣ Charges à payer sur Formations :	726 894,09	1 006 916,45
▣ FIPU	726 894,09	1 006 916,45
▣ Reversement de trésorerie		
Sous total FIPU	726 894,09	1 006 916,45
PUR		
▣ Charges à payer sur Formations :	517 642,21	297 810,40
▣ PUR	517 642,21	297 810,40
▣ Reversement de trésorerie		
Sous total PUR	517 642,21	297 810,40
Total	9 141 710,29	12 553 510,20

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2025	2024
Transitions Collectives		
▣ Produits constatés d'avance moyens généraux :		
▣ sur Activité		
▣ sur Fonctionnement		
Total	-	-

REPORT A NOUVEAU ET AFFECTATION DU RESULTAT

PTP	Débit	Crédit
RAN au 31/12/2025		123 261,99
Solde du Report A Nouveau avant affectation du Résultat 2025		123 261,99
Résultat 2025 de l'exercice		(63 276,37)
Solde du Report A Nouveau après affectation du Résultat 2025		59 985,62

TRANSCO	Débit	Crédit
RAN au 31/12/2025		8 158,35
Solde du Report A Nouveau avant affectation du Résultat 2025		8 158,35
Résultat 2025 de l'exercice		47 317,55
Solde du Report A Nouveau après affectation du Résultat 2025		55 475,90

FIPU	Débit	Crédit
RAN au 31/12/2025		135,54
Solde du Report A Nouveau avant affectation du Résultat 2025		135,54
Résultat 2025 de l'exercice		23 362,54
Solde du Report A Nouveau après affectation du Résultat 2025		23 498,08

PUR	Débit	Crédit
RAN au 31/12/2025		19 555,31
Solde du Report A Nouveau avant affectation du Résultat 2025		19 555,31
Résultat 2025 de l'exercice		74 689,34
Solde du Report A Nouveau après affectation du Résultat 2025	-	94 244,65

Tableau de suivi des engagements de financement de formation Article 154-4 - Tout dispositif

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		Exercices N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
A	Montant à financer à l'ouverture de l'exercice N	52 711,27	730 197,14	10 840 584,13		11 623 492,54
B	Engagements & compléments de l'exercice N	-	222,89	24 436,19	15 411 143,25	15 435 802,33
C = A + B	TOTAL I	52 711,27	730 420,03	10 865 020,32	15 411 143,25	27 059 294,87
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	16 190,15	422 119,73	9 189 253,72	5 168 674,01	14 796 237,61
E	Annulations de l'exercice N	17 926,11	289 166,27	1 013 784,39	572 694,72	1 893 571,49
F = D + E	TOTAL II	34 116,26	711 286,00	10 203 038,11	5 741 368,73	16 689 809,10
G = C - F	Montant à financer à la clôture de l'exercice N	18 595,01	19 134,03	661 982,21	9 669 774,52	10 369 485,77

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		Exercices N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
H	Charge à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	42 383,90	481 848,75	9 548 983,86		
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N				15 411 143,25	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				10,38%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				1 600 196,19	
D	Charges de formations décaissées au cours de l'exercice				5 168 674,01	
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation	42 383,90	481 848,75	9 548 983,86		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	18 397,12	11 340,53	442 524,07	8 642 273,05	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	18 397,12	11 340,53	442 524,07	8 642 273,05	9 114 534,77
Échéance à moins d'1 an		18 397,12	11 340,53	442 524,07	8 513 617,37	8 985 879,09
Échéance à plus d'1 an		-	-	-	128 655,68	128 655,68

Tableau de suivi des engagements de financement de formation Article 154-4 - PTP

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		Exercices N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
A	Montant à financer à l'ouverture de l'exercice N	52 711,27	718 402,71	8 873 996,88		9 645 110,86
B	Engagements & compléments de l'exercice N		222,89	16 125,88	12 040 277,47	12 056 626,24
C = A + B	TOTAL I	52 711,27	718 625,60	8 890 122,76	12 040 277,47	21 701 737,10
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	16 190,15	417 048,79	7 616 857,76	3 890 885,36	11 940 982,06
E	Annulations de l'exercice N	17 926,11	282 442,78	797 483,33	388 914,10	1 486 766,32
F = D + E	TOTAL II	34 116,26	699 491,57	8 414 341,09	4 279 799,46	13 427 748,38
G = C - F	Montant à financer à la clôture de l'exercice N	18 595,01	19 134,03	475 781,67	7 760 478,01	8 273 988,72

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		Exercices N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	42 128,33	474 016,99	7 758 429,39		
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N				12 040 277,47	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				9,07%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				1 091 683,03	
D	Charges de formations décaissées au cours de l'exercice				3 890 885,36	
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation	42 128,33	474 016,99	7 758 429,39		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	18 397,12	11 340,53	306 402,88	7 057 709,08	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	18 397,12	11 340,53	306 402,88	7 057 709,08	7 393 849,61
Échéance à moins d'1 an		18 397,12	11 340,53	306 402,88	6 957 955,69	7 294 096,22
Échéance à plus d'1 an					99 753,39	99 753,39

Tableau de suivi des engagements de financement de formation Article 154-4 - Transitions Collectives

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		Exercices N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
A	Montant à financer à l'ouverture de l'exercice N	-	11 794,43	544 460,97		556 255,40
B	Engagements & compléments de l'exercice N	-	-	1 572,43	936 715,84	938 288,27
C = A + B	TOTAL I	-	11 794,43	546 033,40	936 715,84	1 494 543,67
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	-	5 070,94	376 521,62	231 101,08	612 693,64
E	Annulations de l'exercice N	-	6 723,49	121 233,22	50 322,52	178 279,23
F = D + E	TOTAL II	-	11 794,43	497 754,84	281 423,60	790 972,87
G = C - F	Montant à financer à la clôture de l'exercice N	-	-	48 278,56	655 292,24	703 570,80

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		Exercices N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	-	7 831,76	485 827,99		
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N				936 715,84	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				28,31%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				265 181,48	
D	Charges de formations décaissées au cours de l'exercice				231 101,08	
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation	-	7 831,76	485 827,99		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	35 715,58	440 433,28	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	-	-	35 715,58	440 433,28	476 148,86
Échéance à moins d'1 an		-	-	35 715,58	440 433,28	476 148,86
Échéance à plus d'1 an				-		-

Tableau de suivi des engagements de financement de formation Article 154-4 - FIPU

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		Exercices N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
A	Montant à financer à l'ouverture de l'exercice N	-	-	1 101 917,79		1 101 917,79
B	Engagements & compléments de l'exercice N	-	-	1 074,19	1 366 025,83	1 367 100,02
C = A + B	TOTAL I	-	-	1 102 991,98	1 366 025,83	2 469 017,81
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	-	-	910 812,70	616 826,85	1 527 639,55
E	Annulations de l'exercice N	-	-	84 005,62	68 397,06	152 402,68
F = D + E	TOTAL II	-	-	994 818,32	685 223,91	1 680 042,23
G = C - F	Montant à financer à la clôture de l'exercice N	-	-	108 173,66	680 801,92	788 975,58

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		Exercices N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	-	-	1 006 916,08		
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N				1 366 025,83	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				8,00%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				109 282,05	
D	Charges de formations décaissées au cours de l'exercice				616 826,85	
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	1 006 916,08		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	86 977,16	639 916,93	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	-	-	86 977,16	639 916,93	726 894,09
Échéance à moins d'1 an		-	-	86 977,16	611 014,64	697 991,80
Échéance à plus d'1 an				-	28 902,29	28 902,29

Tableau de suivi des engagements de financement de formation Article 154-4 - PUR

Tableau de suivi du restant à financer par millésime		Exercices N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
A	Montant à financer à l'ouverture de l'exercice N	-	-	320 208,49		320 208,49
B	Engagements & compléments de l'exercice N	-	-	5 663,69	1 068 124,11	1 073 787,80
C = A + B	TOTAL I	-	-	325 872,18	1 068 124,11	1 393 996,29
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	-	-	285 061,64	429 860,72	714 922,36
E	Annulations de l'exercice N	-	-	11 062,22	65 061,04	76 123,26
F = D + E	TOTAL II	-	-	296 123,86	494 921,76	791 045,62
G = C - F	Montant à financer à la clôture de l'exercice N	-	-	29 748,32	573 202,35	602 950,67

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		Exercices N-3 et antérieurs	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	Total
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	-	-	297 810,40		
I	Engagements bruts de financement de formation de l'exercice N				1 068 124,11	
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				12,55%	
K = I x J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				134 049,63	
D	Charges de formations décaissées au cours de l'exercice				429 860,72	
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	297 810,40		
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation	-	-	13 428,45	504 213,76	
N = H - L + M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	-	-	13 428,45	504 213,76	517 642,21
Échéance à moins d'1 an		-	-	13 428,45	504 213,76	517 642,21
Échéance à plus d'1 an				-		-

REGLEMENTATION APPLICABLE AUX CPIR

DISPONIBILITES EXCEDENTAIRES

Article R6332-27

Les disponibilités, dont un opérateur de compétences peut disposer au 31 décembre d'une année donnée au titre des actions de l'alternance ou du plan de développement des compétences, ne peuvent excéder le tiers des charges comptabilisées au cours du dernier exercice clos, déduction faite des dotations aux amortissements et des provisions autres que celles relatives à un contentieux engagé avec un organisme de formation.

• Evaluation du 1/3 des charges comptabilisées:

ELEMENTS	PTP
Charges comptabilisées (Total des charges du comptes de résultat hors reversement de trésorerie déjà comptabilisé)	13 393 147,43
- Dotations aux amortissements et aux provisions :	74 858,59
Total des charges comptabilisées hors Contribution FPSPP, Excédents financiers et DAP =	13 318 288,84
Tiers des charges comptabilisées hors Contribution FPSPP, Excédents financiers et DAP =	4 439 429,61

• Détail des comptes financiers et des dettes financières:

ELEMENTS	PTP
2/ <u>Banques</u> - Etablissements financiers et assimilés/comptes à solde débiteur et <u>caisse</u>	3 143 709,03
3/ Compte de liaison débiteur ou créditeur	79 252,25
SOUS-TOTAL (1 + 2 +/- 4 -5) :	3 222 961,28

• Evaluation des disponibilités excédentaires au 31/12/2025 à partir des disponibilités

ELEMENTS	PTP
Disponibilités au 31/12/2025	3 222 961,28
1/3 des charges comptabilisées au 31/12/2025 hors amorts et provisions	4 439 429,61
Montant des disponibilités excédentaires	Néant

Art 154-3 : CPIR - Tableau des charges par destination et respect des plafonnements des frais de gestion

FRAIS DE GESTION (Art.D 6323-21-5)						TOTAL
2025	Instruction et suivi des projets de transition professionnelle et des projets mentionnés au 2° du II de l'article L.5422-1	Mission de suivi de la mise en œuvre du conseil en évolution professionnelle	Remboursement des frais de déplacement, de séjour et de restauration engagés par les personnes qui siègent au sein des organes de direction	Information des salariés	Qualité des formations dispensées	
Achats et services extérieurs	164 504,26	4 808,46	52 311,00	98 294,21	19 833,85	339 751,78
Impôts, taxes et versements assimilés	54 132,11	1 582,28		32 344,89	6 526,57	94 585,85
Charges de personnel	645 757,86	18 875,50		385 851,77	77 857,33	1 128 342,46
Autres charges nettes de fonctionnement	- 64 905,15	- 1 897,18		- 38 781,98	- 7 825,44	- 113 409,74
Dotation aux amortissements et provisions	42 842,07	1 252,27		25 598,89	5 165,36	74 858,59
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (I)	842 331,15	24 621,33	52 311,00	503 307,80	101 557,66	1 524 128,94
PLAFONNEMENT CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (II)	793 071,55	23 181,47	49 251,85	473 874,31	95 618,56	1 434 997,74
DIFFÉRENTIEL (I - II)	49 259,60	1 439,86	3 059,15	29 433,49	5 939,10	89 131,20
BASE ET TAUX DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS	6,0793%	0,1777%	0,3775%	3,6325%	0,7330%	11,00%

VARIATION DES IMMOBILISATIONS MOYENS COMMUNS SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
▫ Logiciels	159 861,07	-	-	159 861,07
▫ Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL I	159 861,07	-	-	159 861,07
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
▫ Terrains	107 292,10	-	-	107 292,10
▫ Constructions sur sol propre	963 001,97			963 001,97
▫ Constructions sur sol d'autrui	-			-
▫ Installations générales, agencements, aménagements	492 555,09			492 555,09
▫ Matériel de transport	-			-
▫ Matériel informatique	88 647,94			88 647,94
▫ Matériel de bureau	26 163,21			26 163,21
▫ Mobilier	92 496,12			92 496,12
▫ Immobilisations corporelles en cours	-			-
▫ Avances & acomptes	-			-
TOTAL II	1 770 156,43	-	-	1 770 156,43
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
▫ Titres de participation BPVF				-
▫ Dépôts et cautionnements				-
TOTAL III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 930 017,50	-	-	1 930 017,50

VARIATION DES AMORTISSEMENTS MOYENS COMMUNS SUR L'EXERCICE

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
▣ Logiciels	159 861,07	-		159 861,07
TOTAL I	159 861,07	-	-	159 861,07
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
▣ Constructions sur sol propre	715 484,86	10 597,60		726 082,46
▣ Constructions sur sol d'autrui	-			-
▣ Installations générales, agencements, aménagements	466 371,08	4 274,50		470 645,58
▣ Matériel de transport	-			-
▣ Matériel informatique	39 502,83	4 941,97		44 444,80
▣ Matériel de bureau	26 163,21			26 163,21
▣ Mobilier	92 496,12			92 496,12
TOTAL II	1 373 292,87	19 814,07	-	1 359 832,17
TOTAL GENERAL (I+II)	1 533 153,94	19 814,07	-	1 519 693,24

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION ACTIF MOYENS COMMUNS

PRODUITS A RECEVOIR	2025	2024
- Produits à recevoir de fonctionnement : - Frais de fonctionnement sur projets - Frais de fonctionnement EVA - Frais de fonctionnement subvention Transitions Collectives - Autres produits à recevoir : - Rbt divers fonct PTP - Acomptes fournisseurs & avoir à recevoir & autres fonct PTP - Acomptes fournisseurs & avoir à recevoir & autres fonct Transco	81 968,73 12 266,23 22 702,50 47 000,00 15 190,62 1 759,59 13 431,03 900,64	121 190,00 38 427,00 82 763,00 18 293,26 143,64 17 248,98 900,64
Sous total Moyens Communs	97 159,35	139 483,26
AUTRES CREANCES	2025	2024
- Autres créances : - Charges constatées d'avance moyens généraux	17 849,90	46 543,04
Total	17 849,90	46 543,04

DETAIL DES DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS MOYENS COMMUNS

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises		Montant à la fin de l'exercice
			prov pour risques non utilisées	prov pour risques utilisées	
FONCTIONNEMENT					
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES					
▫ Autres provisions :	-				-
- Indemnités de fin de carrière	648 778,33	55 044,52			703 822,85
Sous total I	648 778,33	55 044,52	-	-	703 822,85
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
▫ Immobilisations incorporelles	-				-
▫ Immobilisations corporelles	-				-
▫ Immobilisations financières	-				-
▫ Entreprises cotisantes	-				-
▫ Autres créances	-				-
▫ Autres provisions pour dépréciation :	-				-
Sous total II	-	-	-	-	-
Sous total fonctionnement PTP	648 778,33	55 044,52	-	-	703 822,85
Transitions Collectives Fonctionnement					
▫ Autres provisions :	-				-
- Indemnités de fin de carrière					-
Sous total Fonctionnement Transitions Collectives	-	-	-	-	-
Total Moyens communs	648 778,33	55 044,52	-	-	703 822,85

Dont dotations & reprises :	Dotations	Reprises
▫ Exploitation	55 044,52	-
▫ Financières		
▫ Exceptionnelles		
TOTAL GENERAL	55 044,52	-

ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION PASSIF MOYENS COMMUNS

CHARGES A PAYER	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
▫ FNP - Fournisseurs :	83 312,68	60 157,58
▫ Fournisseurs	63 426,87	53 245,97
▫ FNP	19 885,81	6 911,61
▫ Dettes fiscales :	80 632,19	74 703,27
▫ Provision charges sur congés payés	17 846,89	16 960,57
▫ Organismes fiscaux	62 785,30	57 742,70
▫ Dettes sociales :	358 566,59	364 769,72
▫ Provision pour congés payés	171 608,00	159 693,64
▫ Provision charges sur congés payés	89 956,91	83 271,14
▫ Organismes sociaux	95 391,18	121 804,94
▫ Autres charges de personnel	1 610,50	
▫ Autres dettes :	15 934,31	35 716,00
▫ PIC VAE	14 425,00	35 716,00
▫ CPER Senior +	1 509,31	
▫ Crédoeurs divers	-	
▫ Banque	-	
Sous total Fonctionnement PTP	538 445,77	535 346,57
Transitions Collectives		
▫ FNP - Fournisseurs :	-	-
▫ Fournisseurs	-	
▫ FNP		
▫ Dettes fiscales :	-	13 012,00
▫ Provision charges sur congés payés		889,95
▫ Organismes fiscaux		12 122,05
▫ Dettes sociales :	-	21 970,20
▫ Provision pour congés payés		8 379,36
▫ Provision charges sur congés payés		4 369,35
▫ Organismes sociaux		9 221,49
▫ Autres charges de personnel		
Sous total Fonctionnement Transitions Collectives	-	34 982,20
Total Moyens communs	538 445,77	570 328,77

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2025	2024
Transitions Collectives		
▫ Produits constatés d'avance moyens généraux :		
▫ sur Activité		
▫ sur Fonctionnement		
Total	-	-

BILAN ACTIF MOYENS COMMUNS - EXERCICE 2025

ACTIF	Moyens Communs			
	2025			2024
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	159 861,07	159 861,07	-	-
Immobilisations corporelles	1 770 156,43	1 359 832,17	410 324,26	430 138,33
Immobilisations financières	-	-	-	-
Compte de liaison investissement	-	-	-	-
Total de l'actif immobilisé (I)	1 930 017,50	1 519 693,24	410 324,26	430 138,33
ACTIF CIRCULANT				
Autres créances	97 159,35		97 159,35	139 483,26
Charges constatées d'avance	17 849,90		17 849,90	46 543,04
Valeurs mobilières de placement			-	-
Disponibilités	101 440,17		101 440,17	165 263,16
Comptes de liaison			1 025 819,20	1 033 080,80
Total de l'actif circulant (II)	216 449,42	-	1 242 268,62	1 384 370,26
TOTAL GENERAL (I+II)	2 146 466,92	1 519 693,24	1 652 592,88	1 814 508,59

BILAN PASSIF MOYENS COMMUNS - EXERCICE 2025

PASSIF	Moyens Communs	
	2025	2024
FONDS PROPRES		
Réserve		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit		
Total des fonds propres (I)	-	
FONDS DEDIES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	703 822,85	648 778,33
Total des provisions (III)	703 822,85	648 778,33
DETTES		
Emprunt et dettes assimilées		
Dettes fournisseurs	83 312,68	60 157,58
Dettes fiscales et sociales :		
▢ Dettes fiscales	80 632,19	87 715,27
▢ Dettes sociales	358 566,59	386 739,92
Dettes sur immobilisations		
▢ Compte de liaison Moyens Communs Investissements	410 324,26	430 138,33
Autres dettes		
▢ Autres dettes d'exploitation	15 934,31	35 716,00
Dettes financières		
▢ Compte de liaison		165 263,16
Comptes de régularisation		
▢ Produits constatés d'avance		
Total des dettes (IV)	948 770,03	1 165 730,26
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 652 592,88	1 814 508,59

BILAN ACTIF PTP - EXERCICE 2025

ACTIF	PTP			
	2025			2024
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			-	-
Immobilisations corporelles			-	-
Immobilisations financières				
Compte de liaison investissement	1 507 866,46	1 187 292,07	320 574,39	362 967,60
			-	
Total de l'actif immobilisé (I)	1 507 866,46	1 187 292,07	320 574,39	362 967,60
ACTIF CIRCULANT				
France Compétence	5 125 245,00		5 125 245,00	6 817 586,00
Créances sur autres subventions				
▫ Subventions Transitions Collectives				
▫ Subventions & aides publiques à recevoir	27 415,00		27 415,00	132 471,92
▫ Créances et comptes rattachés au titre du PTP	36 523,76		36 523,76	25 697,77
Adhérents et comptes rattachés				
Autres créances	-		-	-
Valeurs mobilières de placement			-	-
Disponibilités	3 143 709,03		3 143 709,03	2 081 715,87
Compte de liaison moyens communs	-		-	139 455,54
			-	
Comptes de liaison	-			
Total de l'actif circulant (II)	8 332 892,79	-	8 332 892,79	9 196 927,10
TOTAL GENERAL (I+II)	9 840 759,25	1 187 292,07	8 653 467,18	9 559 894,70

BILAN PASSIF PTP - EXERCICE 2025

PASSIF	PTP	
	2025	2024
FONDS PROPRES		
Réserve		
Report à nouveau	123 261,99	697 630,95
Excédent ou déficit	(63 276,37)	(574 368,96)
Total des fonds propres (I)	59 985,62	123 261,99
FONDS DEDIES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	-	8 281,00
Provisions pour charges		
Total des provisions (III)	-	8 281,00
DETTES		
Emprunt et dettes assimilées		
France Compétences		
Etat convention Transitions Collectives		
Charges à payer pour engagements de financement de formation	7 393 849,61	8 274 574,71
Dettes fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales :		
▣ Dettes fiscales		
▣ Dettes sociales		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Compte de liaison Moyens Communs	801 442,66	871 754,12
Comptes de liaison dispositifs	398 189,29	282 022,88
Total des dettes (IV)	8 593 481,56	9 428 351,71
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	8 653 467,18	9 559 894,70

COMPTE DE RESULTAT PTP EN LISTE - EXERCICE 2025

	PTP 2025	PTP 2024	Variation	%
Concours de France Compétences				
▫ au titre des collectes légales	13 045 434,00	13 053 998,00	(8 564,00)	-0,07%
▫ au titre de la péréquation				
Contributions supplémentaires			-	N/A
Subventions de formation	35 510,80	182 471,92	(146 961,12)	-80,54%
Utilisation des fonds dédiés			-	
Autres produits de formation			-	
▫ Reprise de provisions	8 281,00	1 759,00	6 522,00	370,78%
▫ Autres produits		4,89	(4,89)	
TOTAL PRODUITS DE FORMATION	13 089 225,80	13 238 233,81	(149 008,01)	-1,13%
Charges de formation				
▫ Projets de transition professionnelle PTP	11 060 256,96	11 952 657,58	(892 400,62)	-7,47%
▫ VAE		206 698,00	(206 698,00)	-100,00%
▫ Provisions pour risque de non utilisation des subventions		8 281,00	(8 281,00)	-100,00%
Reversements au titre des disponibilités excédentaires		173,90	(173,90)	-100,00%
Reports en fonds dédiés cofinancement PUR PTP	636 545,51	211 544,00	425 001,51	
Autres charges	11 837,30	4 776,26	7 061,04	
TOTAL CHARGES DE FORMATION	11 708 639,77	12 384 130,74	(675 490,97)	-5,45%
TOTAL I RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION	1 380 586,03	854 103,07	526 482,96	61,64%

COMPTE DE RESULTAT PTP EN LISTE - EXERCICE 2025 (SUITE)

	PTP 2025	PTP 2024	Variation	%
Subvention de fonctionnement	113 428,72	42 297,00	71 131,72	168,17%
Transferts de charges			-	N/A
Reprises de provisions pour risques et charges				
□ Au titre des appels à projets FPSPP			-	N/A
□ Autres			-	N/A
Utilisation des fonds dédiés			-	N/A
Autres produits			-	N/A
TOTAL PRODUITS LIES AU FONCTIONNEMENT	113 428,72	42 297,00	71 131,72	168,17%
Autres achats et charges externes	339 751,78	383 126,48	(43 374,70)	-11,32%
Impôts et taxes	94 585,85	102 360,91	(7 775,06)	-7,60%
Charges de personnel Salaires et traitements				
□ Salaires	733 382,91	725 153,87	8 229,04	1,13%
□ Cotisations sociales	394 959,55	397 915,53	(2 955,98)	-0,74%
Dotation aux amortissements et provisions				
□ Dotation aux amortissements et dépréciations	19 814,07	17 287,92	2 526,15	14,61%
□ Dotation aux provisions	55 044,52	35 507,09	19 537,43	55,02%
Reports en fonds dédiés			-	N/A
Autres charges	18,98		18,98	N/A
TOTAL CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT	1 637 557,66	1 661 351,80	(23 794,14)	-1,43%
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(1 524 128,94)	(1 619 054,80)	94 925,86	-5,86%
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	(143 542,91)	(764 951,73)	621 408,82	-81,24%
PRODUITS FINANCIERS	127 216,54	233 790,73	(106 574,19)	-45,59%
CHARGES FINANCIERES			-	N/A
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	127 216,54	233 790,73	(106 574,19)	-45,59%
PRODUITS EXCEPTIONNELS			-	N/A
CHARGES EXCEPTIONNELLES		215,96	(215,96)	-100,00%
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	(215,96)	215,96	-100,00%
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	46 950,00	42 992,00	3 958,00	9,21%
EXCEDENT ou DEFICIT (III + IV+ V - VI)	(63 276,37)	(574 368,96)	511 092,59	-88,98%

BILAN ACTIF TRANSITIONS COLLECTIVES - EXERCICE 2025

ACTIF	TRANSITIONS COLLECTIVES			
	2025			2024
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			-	-
Immobilisations corporelles			-	-
Immobilisations financières			-	-
Compte de liaison investissement	117 309,79	92 369,58	24 940,22	19 699,21
Total de l'actif immobilisé (I)	117 309,79	92 369,58	24 940,22	19 699,21
ACTIF CIRCULANT				
France Compétence			-	-
Créances sur autres subventions				
▢ Subventions Transitions Collectives	-		-	-
▢ Subventions & aides publiques à recevoir				
▢ Créances et comptes rattachés au titre du TCO	-		-	-
Adhérents et comptes rattachés				
Autres créances	563 759,06		563 759,06	358 121,72
Valeurs mobilières de placement			-	-
Disponibilités	354 487,38		354 487,38	2 629 946,49
Comptes de liaison moyens communs				7 568,62
Comptes de liaison	-			70 404,35
Total de l'actif circulant (II)	918 246,44	-	918 246,44	3 066 041,18
TOTAL GENERAL (I+II)	1 035 556,23	92 369,58	943 186,66	3 085 740,39

BILAN PASSIF TRANSITIONS COLLECTIVES - EXERCICE 2025

PASSIF	TRANSITIONS COLLECTIVES	
	2025	2024
FONDS PROPRES		
Réserve		
Report à nouveau	8 158,35	7 040,97
Excédent ou déficit	47 317,55	1 117,38
Total des fonds propres (I)	55 475,90	8 158,35
FONDS DEDIES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	111 739,00	56 061,00
Total des provisions (III)	111 739,00	56 061,00
DETTES		
Emprunt et dettes assimilées		
France Compétences		
Etat convention Transitions Collectives	27 175,52	2 480 548,89
Charges à payer pour engagements de financement de formation	476 148,86	493 659,75
Dettes fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales :		
▣ Dettes fiscales		
▣ Dettes sociales		
Autres dettes		
Compte de liaison Moyens Communs	62 351,06	47 312,40
Produits constatés d'avance	-	-
Compte de liaison dettes financières	-	-
Compte de liaison	210 296,32	
Total des dettes (IV)	775 971,76	3 021 521,04
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	943 186,66	3 085 740,39

COMPTE DE RESULTAT TRANSITIONS COLLECTIVES EN LISTE - EXERCICE 2025

	TRANSITIONS COLLECTIVES 2025	TRANSITIONS COLLECTIVES 2024	Variation	%
Concours de France Compétences				
□ au titre des collectes légales			-	
□ au titre de la péréquation			-	
Contributions supplémentaires			-	
Subventions de formation				
□ Transitions Collectives	674 749,22	699 563,92	(24 814,70)	-3,55%
□ FPSPP			-	
□ Régions			-	
□ Autres			-	
□ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation			-	
Utilisation des fonds dédiés			-	
Autres produits de formation			-	
□ Reprise de provisions		42 539,45	(42 539,45)	-100,00%
□ Autres produits			-	
TOTAL PRODUITS DE FORMATION	674 749,22	742 103,37	(67 354,15)	-9,08%
Charges de formation				
□ Projets de transition professionnelle PTP			-	
□ VAE			-	
□ Transitions Collectives	595 182,75	671 294,86	(76 112,11)	-11,34%
□ Conges individuels de formation CIF			-	
□ Bilan de compétence			-	
□ Validation des acquis de l'expérience			-	
□ Formation CIF hors temps de travail			-	
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions	55 678,00	56 061,00	(383,00)	-0,68%
Reversements au titre des disponibilités excédentaires			-	
Reports en fonds dédiés			-	
Autres charges		2 116,81	(2 116,81)	
TOTAL CHARGES DE FORMATION	650 860,75	729 472,67	(78 611,92)	-10,78%
TOTAL I RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION	23 888,47	12 630,70	11 257,77	89,13%

COMPTE DE RESULTAT TRANSITIONS COLLECTIVES EN LISTE - EXERCICE 2025 SUITE)

	TRANSITIONS COLLECTIVES 2025	TRANSITIONS COLLECTIVES 2024	Variation	%
Subvention de fonctionnement	82 492,90	112 546,60	(30 053,70)	-26,70%
Transferts de charges			-	
Reprises de provisions pour risques et charges				
▣ Au titre des appels à projets FPSP		-	-	
▣ Autres		-	-	
Utilisation des fonds dédiés		-	-	
Autres produits			-	
TOTAL PRODUITS LIES AU FONCTIONNEMENT	82 492,90	112 546,60	(30 053,70)	-26,70%
Autres achats et charges externes	36 794,35	29 154,96	7 639,39	26,20%
Impôts et taxes	4 146,01	6 941,70	(2 795,69)	-40,27%
Charges de personnel Salaires et traitements				
▣ Salaires	37 061,40	65 602,92	(28 541,52)	-43,51%
▣ Cotisations sociales	21 103,11	37 073,27	(15 970,16)	-43,08%
Dotation aux amortissements et provisions				
▣ Dotation aux amortissements et dépréciations			-	
▣ Dotation aux provisions		3 315,82	(3 315,82)	-100,00%
Reports en fonds dédiés			-	
Autres charges			-	
TOTAL CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT	99 104,87	142 088,67	(42 983,80)	-30,25%
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(16 611,97)	(29 542,07)	12 930,10	-43,77%
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	7 276,50	(16 911,37)	24 187,87	-143,03%
PRODUITS FINANCIERS	43 051,05	29 170,75	13 880,30	47,58%
CHARGES FINANCIERES			-	
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	43 051,05	29 170,75	13 880,30	47,58%
PRODUITS EXCEPTIONNELS			-	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			-	
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-	
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	3 010,00	11 142,00	(8 132,00)	-72,99%
EXCEDENT ou DEFICIT (III + IV+ V - VI)	47 317,55	1 117,38	46 200,17	4134,69%

BILAN ACTIF FIPU - EXERCICE 2025

ACTIF	FIPU			
	2025			2024
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			-	-
Immobilisations corporelles			-	-
Immobilisations financières			-	-
Compte de liaison investissement	171 074,51	134 703,85	36 370,67	37 796,52
			-	
Total de l'actif immobilisé (I)	171 074,51	134 703,85	36 370,67	37 796,52
ACTIF CIRCULANT				
France Compétence	-		-	59 079,00
Créances sur autres subventions				
▫ Subventions Transitions Collectives				
▫ Subventions & aides publiques à recevoir			-	-
▫ Créances et comptes rattachés au titre du FIPU	1 766,95		1 766,95	4 749,99
Adhérents et comptes rattachés				
Autres créances			-	-
Valeurs mobilières de placement			-	-
Disponibilités	828 829,74		828 829,74	987 747,83
Comptes de liaison moyens communs	-		-	14 521,78
Total de l'actif circulant (II)	830 596,69	-	830 596,69	1 066 098,60
TOTAL GENERAL (I+II)	1 001 671,20	134 703,85	866 967,36	1 103 895,11

BILAN PASSIF FIPU - EXERCICE 2025

PASSIF	FIPU	
	2025	2024
FONDS PROPRES		
Réserve		
Report à nouveau	135,54	
Excédent ou déficit	23 362,54	135,54
Total des fonds propres (I)	23 498,08	135,54
FONDS DEDIES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	-	
Total des provisions (III)	-	
DETTES		
Emprunt et dettes assimilées		
France Compétences		
Etat convention Transitions Collectives		
Charges à payer pour engagements de financement de formation	726 894,09	1 006 916,45
Dettes fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales :		
▣ Dettes fiscales		
▣ Dettes sociales		
Autres dettes		
Compte de liaison Moyens Communs	90 927,42	90 777,44
Produits constatés d'avance		
Compte de liaison	25 647,76	6 065,68
Total des dettes (IV)	843 469,28	1 103 759,57
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	866 967,36	1 103 895,11

COMPTE DE RESULTAT FIPU EN LISTE - EXERCICE 2025

	FIPU 2025	FIPU 2024	Variation	%
Concours de France Compétences				
□ au titre des collectes légales	1 269 223,00	1 309 608,00	(40 385,00)	
□ au titre de la péréquation			-	
Contributions supplémentaires			-	
Subventions de formation				
□ Transitions Collectives			-	
□ FPSPP			-	
□ Régions			-	
□ Autres			-	
□ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation			-	
Utilisation des fonds dédiés			-	
Autres produits de formation			-	
□ Reprise de provisions			-	
□ Autres produits			-	
TOTAL PRODUITS DE FORMATION	1 269 223,00	1 309 608,00	(40 385,00)	
Charges de formation			-	
□ Projets de transition professionnelle PTP FIPU	1 247 617,56	1 270 319,46	(22 701,90)	
□ VAE			-	
□ Transitions Collectives			-	
□ Conges individuels de formation CIF			-	
□ Bilan de compétence			-	
□ Validation des acquis de l'expérience			-	
□ Formation CIF hors temps de travail			-	
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions			-	
Reversements au titre des disponibilités excédentaires			-	
Reports en fonds dédiés			-	
Autres charges de formation			-	
TOTAL CHARGES DE FORMATION	1 247 617,56	1 270 319,46	(22 701,90)	
TOTAL I RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION	21 605,44	39 288,54	(17 683,10)	

COMPTE DE RESULTAT FIPU EN LISTE - EXERCICE 2025 (SUITE)

	FIPU 2025	FIPU 2024	Variation	%
Subvention de fonctionnement	24 204,00		24 204,00	
Transferts de charges			-	
Reprises de provisions pour risques et charges				
□ Au titre des appels à projets FPSPP			-	
□ Autres			-	
Utilisation des fonds dédiés			-	
Autres produits			-	
TOTAL PRODUITS LIES AU FONCTIONNEMENT	24 204,00	-	24 204,00	
Autres achats et charges externes			-	
Impôts et taxes	2 288,23		2 288,23	
Charges de personnel Salaires et traitements				
□ Salaires	22 002,21	25 261,00	(3 258,79)	
□ Cotisations sociales	11 533,56	13 892,00	(2 358,44)	
Dotation aux amortissements et provisions				
□ Dotation aux amortissements et dépréciations			-	
□ Dotation aux provisions			-	
Reports en fonds dédiés			-	
Autres charges			-	
TOTAL CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT	35 824,00	39 153,00	(3 329,00)	
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(11 620,00)	(39 153,00)	27 533,00	
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	9 985,44	135,54	9 849,90	
PRODUITS FINANCIERS	19 298,10		19 298,10	
CHARGES FINANCIERES			-	
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	19 298,10	-	19 298,10	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			-	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			-	
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-	
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)	5 921,00		5 921,00	
EXCEDENT ou DEFICIT (III + IV+ V - VI)	23 362,54	135,54	23 227,00	

BILAN ACTIF PUR - EXERCICE 2025

ACTIF	PUR			
	2025			2024
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			-	
Immobilisations corporelles			-	
Immobilisations financières			-	
Compte de liaison investissement	133 766,73	105 327,75	28 438,98	9 675,00
			-	
Total de l'actif immobilisé (I)	133 766,73	105 327,75	28 438,98	9 675,00
ACTIF CIRCULANT				
France Compétence	16 553,00		16 553,00	62 855,00
Créances sur autres subventions				
▫ Subventions & aides publiques à recevoir			-	-
▫ Créances et comptes rattachés au titre du PUR	3 035,06		3 035,06	-
Adhérents et comptes rattachés				
Autres créances	-		-	-
Valeurs mobilières de placement			-	-
Disponibilités	824,50		824,50	46 670,71
Comptes de liaison moyens communs	-		-	3 717,22
Comptes de liaison	634 133,37		634 133,37	217 684,62
Total de l'actif circulant (II)	654 545,93	-	654 545,93	330 927,55
TOTAL GENERAL (I+II)	788 312,66	105 327,75	682 984,91	340 602,55

BILAN PASSIF PUR - EXERCICE 2025

PASSIF	PUR	
	2025	2024
FONDS PROPRES		
Réserve		
Report à nouveau	19 555,31	
Excédent ou déficit	74 689,34	19 555,31
Total des fonds propres (I)	94 244,65	19 555,31
FONDS DEDIES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	-	
Total des provisions (III)	-	
DETTES		
Emprunt et dettes assimilées		
France Compétences		
Etat convention Transitions Collectives		
Charges à payer pour engagements de financement de formation	517 642,21	297 810,40
Dettes fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales :		
▣ Dettes fiscales		
▣ Dettes sociales		
Autres dettes		
Compte de liaison Moyens Communs	71 098,05	23 236,84
Produits constatés d'avance		
Compte de liaison dettes financières		
Total des dettes (IV)	588 740,26	321 047,24
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	682 984,91	340 602,55

COMPTE DE RESULTAT PUR EN LISTE - EXERCICE 2025

	PUR 2025	PUR 2024	Variation	%
Concours de France Compétences				
□ au titre des collectes légales	372 350,00	137 500,00	234 850,00	
□ au titre de la péréquation			-	
Contributions supplémentaires			-	
Subventions de formation				
□ Transitions Collectives			-	
□ FPSPP			-	
□ Régions			-	
□ Autres			-	
□ Reprise de provisions pour Engagements de Financement de Formation			-	
Utilisation des fonds dédiés	636 545,51	211 544,00	425 001,51	
Autres produits de formation			-	
□ Reprise de provisions			-	
□ Autres produits			-	
TOTAL PRODUITS DE FORMATION	1 008 895,51	349 044,00	659 851,51	
Charges de formation			-	
□ Projets de transition professionnelle PTP PUR	934 754,17	326 645,69	608 108,48	
□ VAE			-	
□ Transitions Collectives			-	
□ Conges individuels de formation CIF			-	
□ Bilan de compétence			-	
□ Validation des acquis de l'expérience			-	
□ Formation CIF hors temps de travail			-	
□ Provisions pour risque de non utilisation des subventions			-	
Reversements au titre des disponibilités excédentaires			-	
Reports en fonds dédiés			-	
Autres charges de formation			-	
TOTAL CHARGES DE FORMATION	934 754,17	326 645,69	608 108,48	
TOTAL I RESULTAT DES ACTIVITES DE FORMATION	74 141,34	22 398,31	51 743,03	

COMPTE DE RESULTAT PUR EN LISTE - EXERCICE 2025 (SUITE)

	PUR 2025	PUR 2024	Variation	%
Subvention de fonctionnement	10 075,00	861,00	9 214,00	
Transferts de charges			-	
Reprises de provisions pour risques et charges				
□ Au titre des appels à projets FPSPP			-	
□ Autres			-	
Utilisation des fonds dédiés			-	
Autres produits			-	
TOTAL PRODUITS LIES AU FONCTIONNEMENT	10 075,00	861,00	9 214,00	
Autres achats et charges externes			-	
Impôts et taxes	608,53		608,53	
Charges de personnel Salaires et traitements				
□ Salaires	5 851,25	2 390,00	3 461,25	
□ Cotisations sociales	3 067,22	1 314,00	1 753,22	
Dotation aux amortissements et provisions				
□ Dotation aux amortissements et dépréciations			-	
□ Dotation aux provisions			-	
Reports en fonds dédiés			-	
Autres charges			-	
TOTAL CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT	9 527,00	3 704,00	5 823,00	
TOTAL II - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	548,00	(2 843,00)	3 391,00	
TOTAL III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	74 689,34	19 555,31	55 134,03	
PRODUITS FINANCIERS			-	
CHARGES FINANCIERES			-	
TOTAL IV - RESULTAT FINANCIER	-	-	-	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			-	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			-	
TOTAL V - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-	
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)			-	
EXCEDENT ou DEFICIT (III + IV+ V - VI)	74 689,34	19 555,31	55 134,03	